

LE STENOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

VOYELLES
O Ou É E I E U U An On In U n Po De To De Fo Vo Ke Gue Le Re Me No One Je Che Se Z; OI IH
O O u e i e u u a n o n i n u n p o d e t o d e f o v o k e g u e l e r e m e n o o n e j e c h e s e z ; o i i h

Écrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe. — Seules *L* et *R* s'écrivent en montant. — Les voyelles non isolées se tracent de manière à éviter les angles.

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les lecteurs du STENOGRAPHE CANADIEN ont appris, sans doute, par la voix des journaux, que le gouvernement provincial se proposait d'apporter des réformes extraordinaires dans notre système scolaire. On est déçédé, paraît-il, de dédenser de plus fortes sommes pour promouvoir les intérêts sacrés de l'éducation et de l'instruction, principalement de l'instruction primaire. Tous les esprits réfléchis, tous les hommes bien penchants applaudiront ces décisions in lina à cette décision. Il y a pas à se le dis-mulmer, les écoles primaires ont vécut. Jus-quel, l'uite de fonds pour les planer et les maintenir sur un pied d'efficacité exigé par les progrès de cette fin de siècle.

Tout le monde admet la vérité de cet axiome: si maître, tel disciple. Les enfants sont ce que les ont leurs professeurs. S'ils ont le malheur d'être sous la tutelle d'un maître ignorant, ils seront nécessairement ignorants en vertu du principe que l'on ne donne pas ce que l'on a pas, or, pour voir des maîtres et des maîtresses capables, possédant les connaissances et les aptitudes voulues pour constituer de bons professeurs, il faut pouvoir leur offrir une rémunération en rapport avec les exigences de leur position et les maîtres en état de fournir la plus grande somme possible de travail intelligent et fécond. Nous l'avons dit déjà, pour avoir de bons maîtres, il faut les payer, car les travailleurs, les plus utiles de tous, ne peuvent vivre de l'air du temps. Que d'hommes qui, possédant des aptitudes réelles pour le professorat, auraient fait d'excellents instituteurs, qui ont renoncé à l'enseignement parce qu'ils ne pouvaient et trouver leur gagne-pain. Alors, les commissaires scolaires étaient forcés d'accepter le premier venu qui se présentait et consentait à enseigner pour le salaire ridicule qui récompense et tellement les titulaires d'écoles dans les campagnes. Dans les villes, ce salaire est un peu plus élevé, il est vrai, mais il est encore bien au-dessous de ce qu'il devrait être. Si les instituteurs et les institutrices étaient des hommes, n'ayant aucun besoin matériel, nous savons que ce serait bien préférable, mais ce sont d'hommes, des femmes, obligés de batailler pour gagner leur vie tout comme l'industriel, le marchand, l'ouvrier; ils sont obligés de se nourrir, de se vêtir, de pourvoir aux besoins multiples d'une famille et de tenir leur ménage. Pour cela, il faut des sous, car, pour eux comme pour le reste des mortels, le proverbe populaire "pas d'argent, pas de subsistance" est toujours suspendu sur leur tête comme une épée de Damocles.

Les quelques milliers de dollars que l'on se propose de consacrer au relèvement du niveau de notre instruction primaire ne sauraient être mis à l'œuvre. L'œuvre de l'éducation de la formation du cœur de la jeunesse, est la plus belle à laquelle un chrétien puisse se livrer; il a pour le guider le maître souverain qui a passé sa vie à enseigner. Le plus, Jésus-Christ a promis à ceux qui se livrent à l'enseignement qu'ils brilleraient comme des étoiles dans le ciel. Ces pensées, bien propres à encourager les professeurs chrétiens et animés de l'esprit de foi, ne peuvent cependant les exempter de soucis matériels, étant composés de chair et d'os. Il ne faut pas marchander le salaire aux instituteurs; leur tâche est assez ardue et ingrate sans qu'il soit nécessaire de la rendre encore plus pénible en augmentant les difficultés de l'exécution.

Nous espérons que les mesures tendant à améliorer l'instruction dans notre province, mesures qui seront probablement soumises au parlement,

à la prochaine session, seront, de la part de tous les députés, l'objet d'une étude sérieuse et approfondie et, surtout, que l'on ne lésinera pas, qu'on fera la part aussi large que possible pour nos écoles, nos enfants.

Il se passe, quelquefois, d'étranges choses sous le soleil; cette fois, il s'agit des malheureux sténographes que l'on veut ostraciser. En effet, ces jours derniers, les journaux ont publié une note allant à dire que les examinateurs avaient décréto que les examens trimestriels des aspirants sténographes seraient suspendus pour un temps indéfini. Et quelle raison a-t-on donné pour excuser pareille décision? C'est qu'il y a trop de sténographes officiels! Ça c'est une finesse cousue de fil blanc, et pour quelconque sait lire entre les lignes, il y a là l'œuvre occulte de certains praticiens officiels qui, pour arriver à leur fin, ont pressuré le Barreau et lui ont fait prendre la détermination contre laquelle on s'insurge et avec raison.

Nous avons reçu, ces jours derniers, une lettre d'un aspirant sténographe qui proteste avec véhémence contre ce qu'il appelle une persécution. En effet, ce jeune homme peut être 185 mots à la minute et, par conséquent, est en état de subir avec avantage un examen pour obtenir une position de sténographe officiel. On nous informe que les aspirants ont résolu de s'organiser pour faire annuler la décision du conseil du Barreau, décision qui a toutes les allures d'une petite persécution montée au bénéfice d'un groupe qui ne veut pas que les autres occupent une place sous le soleil. C'est une mesquinerie qui n'a pas de nom, c'est un truc grossier auquel s'est laissé perdre le conseil du Barreau qui, pourtant, est composé d'hommes intelligents.

Le STENOGRAPHE CANADIEN se joint aux aspirants sténographes officiels pour protester contre l'injustice qu'on commet à leur égard, et nous espérons qu'on reviendra sur la décision prise et que les examens auront lieu comme par le passé.

Le premier numéro de la "Bibliothèque canadienne-française" contient un programme des plus alléchants que nous aimerions à publier en entier, mais l'espace dont nous disposons nous prive malheureusement de ce plaisir.

Le but que se propose la "Bibliothèque canadienne-française" est de former le goût, faire aimer le bien, le vrai et le beau.

Cette revue parlera d'art, de religion et de poésie. Dieu! famille! patrie; voilà ce qu'elle se propose de faire aimer et respecter. La seule ambition de la nouvelle revue est d'orienter le goût vers la vraie littérature et d'inculquer le culte de l'art.

M. C. J. Maignan, le directeur de la "Bibliothèque canadienne-française" fait la œuvre patriotique qui devra produire les meilleurs résultats. Nous lui souhaitons le plus grand succès, car il le mérite.

Médaille et Diplôme à l'Exposition de Montréal 1895

M. CLAMAN

Le fabricant de vêtements imperméables à l'eau bien connu et pratique.

Vêtements faits sur commande dans les derniers goûts. Ne contiennent que Soie et Laine.

164 RUE ST-LAURENT — MONTREAL